

VILLE DE MAROMME

Extrait des Registres des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 45 Séance du 23 juin 2026

Date de convocation : 16/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 33

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de MAROMME, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Canopée, Salle Taïga, sous la présidence de M. LAMIRAY David, Maire,

Sont présents : M. LAMIRAY David, Maire, Mme MASURIER Marie-Claude, M. HARDY Didier, Mme M'BODJ VOISIN Aissatou, M. AÑO Marc, Mme POULAIN Christelle, M. FERNANDES Quentin, Mme BREHAM Isabelle, M. ROBAT Christophe, Mme TCHILATCHAVA Alexandra, Maires-adjoints, M. PATIN Cédric, Mme AÑO Alex, M. FLIPO Nicolas, Mme SARTA Angéla, M. SOUMARÉ Oumar, Conseillers municipaux délégués, Mme LEPRINCE Marie-Chantal, M. FLAHAUT Alain, Mme DEVAURE Magali, M. LARDANS Thierry, M. SIMONIN Didier, Mme DUPUIS Karine, Mme ADAM Stéphanie, M. BOUHMAR Toufir, Mme PION Estelle, Mme CHABANE Hakima, M. LANCHON BREUIL Aurélien, Mme ANDRE Fanny, Mme DEMEULLE Jennifer, M. D'ALMEIDA Horacio, Mme FERAY Kimbeurlee, M. KAÇAR Dilaver, M. AÑO Julio, conseillers municipaux.

Ont remis pouvoir : M. CLAPLET Benjamin à Mme ANDRE Fanny.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

M. HARDY Didier, maire-adjoint, remplit les fonctions de secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'application Télerecours est accessible par le site internet www.telerecours.fr

Objet : Tarifs séjours été 2026 des 14 - 17 ans

Le conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- **Considérant** que la ville souhaite favoriser et soutenir le départ en vacances des jeunes en dehors du territoire communal,
- **Considérant** le rapport de présentation joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de définir un tarif plein à hauteur du montant des séjours (transport et encadrement inclus) pour l'année 2026.
- **DECIDE** d'appliquer un tarif réduit aux habitants de la commune de Maromme sur le montant des séjours (transport et encadrement inclus) pour l'année 2026 comme suit :
 - Quotient familial CAF <= à 275, tarif « plancher » égal à 5 % du montant du séjour,
 - Quotient familial CAF compris entre 275 et 650, application du taux d'effort,
 - Quotient familial CAF => à 650, tarif « plafond » égal à 20 % du montant du séjour.
- **DECIDE** que le taux d'effort applicable conformément à la formule de référence est :
 Tarif « plafond » / (QF CAF « plafond » - QF CAF « plancher ») = Taux d'effort
- **DECIDE** de définir la formule de référence pour l'application du taux d'effort :
 (Quotient familial CAF de la famille – Quotient familial CAF « plancher ») x Taux d'effort =
 Tarif applicable à la famille
- **APPROUVE** les tarifs de séjours proposés par les prestataires UPCA et Sans détours,

"VACANCES POUR TOUS"							
Lieu	Thème séjour	Activités	Date	Nbre jours	Ages	Effectif	Tarif plein du séjour
ESPAGNE	Costa Brava (UCPA)	Activités nautique, excursions d'une journée à Barcelone, parcs aquatiques, baignades, randonnées pédestres, sports collectifs, veillées	Du 3/08 au 16/08	14	14-17 ans	12	1 435 €
CORSE	Sous le soleil de Sagone (Sans Détours)	Snorkeling, canyoning, jet ski, bouée tractée, padle, explorer la réserve de Scandola, découverte de la faune marine, veillées	Du 11/07 au 21/07	10	14-17 ans	10	1 830 €
SAINT SORLIN D'ARVES	Aventure en altitude Montagne (UCPA)	Mountain Kart, montée en télécabine, parcours aventure, randonnée et soirée trappeur bivouac, Aqua Park, Big air Bag, tir à l'arc, baignade, pentagloss, activités manuelles, veillées à thème	Du 8/07 au 14/07	7	14-17 ans	5	740 €
ESPAGNE	CAP Méditerranée (UCPA)	Activités nautique, excursions d'une journée à Barcelone, au Water World Parc à Lloret de Mar et à l'Aquadiver de Platja d'Aro port Aventura, baignades, randonnées pédestres, sports collectifs, veillées	Du 18 au 31/07	14	14-17 ans	8	1 410 €
GARD CAMARGUE	La grande bleue (UCPA)	Paddle, canoé, voile, catamaran, bouée tractée, parcours aventure, parc aquatique à la grande motte, sortie en mer catamaran, excursion Grau-du-Roi ou bien à la Grande Motte,	Du 17/08 au 28/08	10	14-17 ans	10	1 100 €

		animations sur place, veillées.					
Flaine Haute Savoie	O Viv'Aventures (UCPA)	Rafting, canorraft, aqua Park, mountain kart, montée en télécabine au Désert de Platé, parcours aventures, baignage à la base de loisirs du Lac Bleu, randonnée et soirée trappeur, animations sur place et veillées.	Du 7/08 au 20/08	14	14-17 ans	5	1 405 €

Suivent les signatures pour extrait conforme
Fait et délibéré à Maromme, le 23 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Le Maire

David Lamiray